



---

## CONSEIL D'ETABLISSEMENT - 16 novembre 2017

### Sont présents:

M. Denis BITTMANN, Proviseur  
M. Jean Luc LAVAUD, COCAC  
M. Francis ARROUES, Gestionnaire  
Mme Roxane BERKOWICZ, Conseillère principale d'éducation  
Mme Sophie BAMBERGER, représentante des personnels  
Mme Céline SADOUD, représentante des personnels  
Mme Julia SIBONI, représentante des personnels  
M Jean ASMARI, représentant du personnel non enseignant  
Mme Béatrice AGUETTANT, représentante des parents d'élèves  
Mme Monika CALLEJA-MUTIC représentante des parents d'élèves  
M Cédric GUILLAUD représentant des parents d'élèves  
M Ghassan GIROUD , représentant des élèves  
M Younès TIJANI, EEMCP2, invité

### Excusés :

Le quorum étant atteint, la séance débute à 16h00

Le chef d'établissement souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et demande la désignation d'un secrétaire de séance avant de procéder à la lecture de l'ordre du jour, qui est adopté à l'unanimité.

### Ordre du jour :

- 1. Désignation du secrétaire de séance**
- 2. Approbation du compte-rendu des Conseils d'Etablissement du 28 juin 2017.**
- 3. Installation du Conseil d'Etablissement**
- 4. Désignation des membres du Conseil de Discipline**
- 5. Bilan de la rentrée scolaire**
- 6. Compte-rendu des assises**
- 7. Carte des emplois**

### Questions diverses

- Coopération avec d'autres établissements
- Grillage au-dessus de la salle de l'arbre
- Gestion des flux à la cantine
- Fontaines d'eau
- Responsables propreté
- En cas pendant les contrôles
- Ouverture du CDI
- Gestion des téléphones
- Certification de langues
- Point sur les projets

---

Mme BERKOWICZ Roxane a accepté le secrétariat de séance.

## **Approbation des PV de la séance du 28 juin 2017**

Le procès verbal de la séance du 28 juin 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **3) Installation du Conseil d'établissement**

• Le Conseil d'établissement est une instance tripartite, composée en nombre égal de membres de droit représentant l'administration, des représentants des personnels de l'établissement et de représentants des parents d'élèves et des élèves.

Le nombre de membres de droit détermine le nombre des membres du Conseil d'établissement. Pour le LFJ, il y a 4 membres de droit, ce qui implique 4 représentants des personnels et 4 représentants des usagers. Mr Bittmann demande aux membres de ce Conseil de se présenter, les remercie de leur présence.

• Le Conseil d'établissement est un lieu d'échange et de débat. Son rôle est régi par des textes précis (Circulaire n°1990 du 24 août 2015) : (voir **document 1**).

• Le règlement intérieur du Conseil d'établissement (voir **document 2**) définissant ses règles de fonctionnement est soumis au vote à main levée des présents.

Il est adopté à l'unanimité.

### **4) Désignation des membres du conseil de discipline**

#### **- Le conseil de discipline.**

Il comprend :

- Le chef d'établissement
- La CPE
- Le directeur administratif et financier
- Cinq représentants des personnels dont quatre enseignants :
- Trois représentants des parents d'élèves :  
Mme CALLEJA MUTIC (attente confirmation de M GUILLAUD)
- Deux représentants des élèves

Les membres sont désignés jusqu'au 1<sup>er</sup> conseil d'établissement de l'an prochain.

M Bittmann explique le fonctionnement du conseil de discipline.

Il ne concerne que les élèves du secondaire, et seul le chef d'établissement peut convoquer le conseil de discipline. Délai de convocation : 2 semaines.

Les membres du conseil de discipline sont les suivants :

### **5) le bilan de la rentrée scolaire**

La rentrée scolaire s'est globalement bien passée, tous les enseignants étaient présents et les effectifs légèrement supérieurs aux prévisions de juin 2017.

Environ 300 élèves fréquentent le lycée en novembre 2017 : 75 en maternelle, 119 à l'élémentaire, 66 au collège et 41 au Lycée. Cela représente 20 élèves de moins que les prévisions budgétaires 2017.

Pour accueillir ces élèves, nous avons :

- 3 classes maternelle : une PS/MS et deux MS/GS
- 6 classes élémentaires : une par niveau sauf en CE1 où il y en a deux
- 4 classes de collège
- 3 classes de Lycée mais avec 2 sections en première et en terminale

En raison des faibles effectifs dans les classes de 3<sup>ème</sup> et 2, et également pour des raisons financières, ces deux classes ont été regroupées pour les séances de sport. De ce fait les 6<sup>ème</sup> ont pu bénéficier, cette année, d'une heure supplémentaire d'activité sportive.

Je rappelle que nous avons fermé une classe maternelle en juin dernier, nous n'avions à ce moment-là que 61 élèves inscrits en maternelle.

L'établissement a rencontré de très grosses difficultés en matière de ménage. La société Fix Fix, qui était en charge du ménage de l'établissement depuis l'été 2016, n'a pas donné entière satisfaction. Au cours de l'été une autre société s'est présentée mais le Comité de Gestion n'a pas voulu la prendre. Le lycée a donc décidé d'embaucher du personnel de nettoyage payé directement par l'établissement. Difficulté pour trouver des personnes intéressées. Donc la rentrée scolaire s'est faite sans personne pour assurer le nettoyage. La société Fix Fix est revenue les premiers mois de la rentrée. Depuis un mois, deux agents ont été recrutés à l'essai jusqu'au vacances de Noël. Ces deux dames travailleront sur des horaires différents : 10h-17h et 13h-19h. Si l'établissement est satisfait elles seront embauchées en contrat local dès le mois de janvier. Le contrat a été rompu avec la société Fix Fix.

Cela ne devrait pas être plus coûteux que la société Fix Fix qui était chère au regard d'une prestation de mauvaise qualité.

L'administration a défini une liste de tâches bien précises. Dans la gestion quotidienne, Anton vérifiera plusieurs espaces de l'établissement afin de s'assurer que le travail est bien fait.

Pendant les vacances de la Toussaint, elles feront un nettoyage de fond de l'établissement.

Les élèves, sous la responsabilité des enseignants, doivent contribuer au maintien de la propreté dans les salles : à la fin des cours mettre les chaises sur les tables, les papiers ou tout autre objet doivent être ramassés. On peut prévoir un kit de nettoyage dans le bureau de la CPE.

Plusieurs nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe cette année :

- Mme Amal JIRIES, professeur d'anglais au primaire
- Mme Céline AKOKA, professeur d'hébreu au secondaire
- Mme Marina HAZAN, professeur de sciences physiques au secondaire

Le recrutement 2017-2018 c'est bien passé dans l'ensemble.

Nous aurons également quelques personnels remplaçants cette année en raison de congés de maternité de Jessica Marciano (remplacée par Mme Touitou), Sally Aweidah (remplacée par un autre professeur d'anglais dès son arrêt) et Audélia Zenou (remplacée par Mme Amar Sarah (à rajouter à ceux de Myriam Lascar et Effrate Hamou).

Mme Hamou a décidé de prolonger son congé maternité jusqu'au mois de janvier. M Goffenstein a arrêté son remplacement le 6/11/2017. Mme Bellasein a pris le relais (professeur de Mathématiques dans un établissement catholique en Alsace).

Le congé maternité est pris en charge par la Sécurité Sociale dès le jour de l'accouchement et cela pendant 15 semaines. Ce qui est un coût pour notre établissement c'est les arrêts avant la date de l'accouchement, où l'établissement doit prendre en charge en plus le remplacement. C'est un coût important pour un établissement comme le nôtre.

Les nouveautés de l'année scolaire concernent :

- L'évaluation nationale en CP (plutôt bien réussie par nos élèves).
- La modification de notre projet langue expliquée en fin d'année dernière dans les différentes instances, dispositif de langue pyramide : En 2015 les élèves recevaient 12 heures d'enseignement d'arabe et d'anglais et 14 de français. Cela n'était pas très adapté à nos élèves non francophones qui ont besoin de plus de français afin de pouvoir arriver à un niveau de langue correspondant aux exigences de notre système. Aujourd'hui, les langues sont passées à 6 heures et tout le reste a fait place à du français. Le projet bilingue arrive au CM2 et très rapidement au collège. Nous devons donc mener une réflexion sur les classes internationales au collège. La politique des langues est fixée en lien avec la politique des langues de l'AEFE.
- La modification des procédures d'orientation en terminales : un nouvel APB est en cours de gestation dans le cadre du plan étudiants (document 3) (le ministère a décidé de fermer APB tel qu'il existe aujourd'hui). Volonté d'élargir ce plan à la 2de (BAC-3 à BAC+3) :
  - Mieux accompagner l'orientation au lycée
  - Un accès plus juste et plus transparent dans le supérieur
  - Offre de formation post-baccalauréat sur mesure et renouvelée
  - Des conditions de vie étudiante au service de la réussite
  - Un engagement financier massif de l'Etat

La fiche navette orientation est à étudier au premier trimestre pendant le conseil de classe ainsi que les vœux d'orientation. La fiche navette donnera lieu à des vœux plus précis, 10 vœux à formuler afin d'éviter une orientation par défaut. Le conseil de classe donnera son avis

sur les vœux au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre. Une réforme profonde du lycée, nouveau bac en 2021 est annoncé ; M Tijani rentre d'un stage de formation ou cela a été largement abordé.

- La modification de l'évaluation des enseignants titulaires dans le cadre de la PPCR. Les enseignants auront désormais 3 RV de carrière et seront évalués par leur chef d'établissement. Les inspections viendront en appui de cette évaluation.

Dans le cadre de ce bilan de rentrée, nous allons également présenter deux projets :

Tout d'abord le conseil d'établissement doit donner son avis sur le projet MUN. Cette année le projet aura lieu à Genève du 9 au 13 janvier 2018. Le coût du voyage pour les familles est de 500 euros. Le conseil d'établissement approuve ce projet à l'unanimité.

- ZE JO : projet d'EPS organisé pour tous les élèves du cycle 3 (CM1 à 6<sup>ème</sup>) de la zone Europe du Sud Est. Présentation rapide du projet. 2 jours de JO à Olympie, élèves de tous les établissements de la zone du Sud-Est. 2 possibilités : soit sélection des élèves, soit choix d'une classe représentant l'ensemble de l'établissement. Nous avons décidé de choisir une classe afin d'éviter une sélection et tout ce que cela signifie. C'est le CM2 qui partira au ZE JO, si les parents sont d'accord évidemment. Le voyage est prévu du 14 au 17 mai 2018. Plusieurs activités sont prévues à Olympie en Grèce : sport, joute orale, créativité ... Ce projet sera présenté aux parents dans 1 semaine. Le coût du projet environ 450-500 euros (200 euros billet d'avion, 200 euros bus, hébergement, repas, tous cela reste approximatif). Au sein de notre établissement, au même moment que nos élèves seront à Olympie, seront organisées également des compétitions interclasses. M Laloum est prêt à s'investir dans ce projet et pourra utiliser le gymnase (1 heure non utilisée). Le conseil d'établissement soutient ce projet.
- Actions du CVL : Larine Khatib et Roxane Berkowicz rentrent à l'instant d'Athènes et nous présentent le projet qui sera sûrement également celui de tout l'établissement. Projet qui vise à sensibiliser toutes les classes de la maternelle aux classes du lycée à la propreté dans notre établissement, au développement durable. Les élèves du CVL vont intervenir dans chaque classe pour présenter le projet et les actions prévues.

Et pour terminer ce bilan laissez-moi évoquer nos festivités du 50<sup>ème</sup> qui se sont extrêmement bien passées et féliciter et remercier tout le monde pour cette belle journée.

## **6) Compte rendu des assises**

M le Proviseur rappelle le fonctionnement et le but des assises. Un CR provisoire est distribué aux membres du conseil d'établissement. Cette version est en phase de validation et de traduction en anglais. Elle sera à ce moment-là transmise à toutes les familles. Tout ce qui y est écrit ne vaut pas décision, cela représente l'état de la réflexion de la communauté scolaire en octobre 2017. Le Comité de Gestion, le Conseil d'Etablissement seront saisis sur des questions et cela permettra de réfléchir et discuter ensemble. Matière pour alimenter nos réflexions sur la gestion, la pédagogie. Tous ensemble donnons nous les moyens d'avancer encore pour les 50 ans à venir.

## **7) Carte des emplois**

M le Proviseur explique la situation actuelle de l'AEFE. Tous les établissements français à l'étranger doivent se positionner sur leurs postes de résident. Ouverture ou fermeture de poste discutée au CE. L'AEFE s'est vue diminuer sa subvention de 33 millions d'euros. Cela a forcément une répercussion sur le fonctionnement des établissements. 180 postes doivent être supprimés sur la planète. Au lycée Chateaubriand 2 poste EMCP ont été fermés. Les postes de résident partant à la retraite ne sont pas renouvelés. Des postes de résident sont gelés. Notre établissement n'est pas concerné cette année. Dans l'avenir, il y aura la fin des contrats après les 3 années, et encore des suppressions de poste. La carte des emplois est votée sans changement pour 2018.

## Questions diverses

- Coopération avec d'autres établissements. MUN, ZE JO, CVL zone, tous ces projets mettent notre établissement en lien avec d'autres établissements français ou non dans le cadre d'une même action. Les concours sont aussi une façon d'établir des liens.
- Grillage au-dessus de la salle de l'arbre. Les balles vont sur le toit et les élèves ne peuvent plus jouer. A voir quelle possibilité.
- Gestion des flux à la cantine. Trop de monde, trop de temps pour être servie et du coup peu de temps pour manger. Il faut réfléchir comment on peut améliorer cela. A discuter avec Anton et la personne qui est en charge du service au kiosque.
- Fontaines d'eau. Les élèves souhaiteraient une autre fontaine d'eau. Il semble qu'il y en ai une neuve dans la classe de Sophie Goldenberg, CE1. A voir si on peut l'installer au niveau du collège.
- Responsables propreté. Cette question a largement été abordée en début de séance. L'ensemble de la communauté éducative doit se sentir responsable.
- En cas pendant les contrôles. Sur une évaluation type BAC, oui c'est ce qui se fait d'ailleurs. Pour le reste cela ne semble pas indispensable.
- Ouverture du CDI. Il est souvent fermé au moment où les élèves peuvent s'y rendre. A l'heure actuelle il nous manque 10 heures dans la semaine.
- Gestion des téléphones, des élèves du collège utilisent leurs téléphones pendant les interours. Rappel à faire aux enseignants et à la surveillante de l'interdiction pour les collégiens d'une telle utilisation.
- Certification de langues. C'est compliqué pour la langue anglaise. Le British Council ne collabore pas trop. Des élèves vont le faire à part. Il faudrait peut-être que les élèves s'organisent pour le passer ensemble de façon informelle. Notre professeur d'anglais, Mme ROBB Glenn, pourrait se charger du lien entre le LFJ et le British Council.
- Point sur les projets. Cela a été fait au cours de notre séance.

La séance est levée à 18h00

**Le secrétaire de séance :**

**Le Proviseur :**